

**Procès-Verbal**  
**Conseil d'école n°1 – Ecole primaire Astrolabe**  
**Mardi 14 novembre 2023**

**Présents avec voie délibérative :**

Pour la commune : Le conseil municipal ayant lieu ce même soir, il n'y a pas de représentants de la municipalité.

DDEN : pas de DDEN

Pour les Représentants des parents d'élèves APE : Mmes CHATELLIER, DEJAEGHERE, GONTHIER, VALLEE et M. THIEBART.

Pour les enseignants : Mmes PETIT, GUIBERT, LE GARREC, GEINDREAU, DUPAS, DUCASSE, GRUAND, BOMPOIL et M. CORDIER.

Madame MATTEI est excusée.

**Présents avec voie consultative :**

Pour les ATSEM : Mme Françoise COURTIAL

**Désignation des secrétaires** : M. CORDIER Vincent

**1- Approbation du règlement intérieur du conseil d'école**

Vote du règlement intérieur du conseil d'école.

<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	<b>POUR : unanimité :14</b>
-------------------	-----------------------	-----------------------------

**2- Approbation du règlement intérieur de l'école**

Vote du règlement intérieur de l'école.

Deux changements : les APC en lien avec les apprentissages fondamentaux et le mot directeur par directrice.

Le nouveau règlement sera diffusé numériquement aux familles.

<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>	<b>POUR : unanimité : 14</b>
-------------------	-----------------------	------------------------------

**3 - Résultats des élections au conseil d'école**

304 inscrits, 190 votants (taux de participation : 62,50% contre 59,82 en 2022 et 50,44 en 2021), 177 suffrages exprimés :

Répartition des sièges : APE : 9 sièges

Félicitations aux représentants des parents élus et on peut aussi remarquer une hausse non négligeable du taux de participation, ce qui est très positif.

L'APE demande si le vote pourra être dématérialisé à la rentrée prochaine. La loi autorise ce mode de vote après consultation du conseil d'école. Toutefois, le coût du dispositif reste assez élevé et sera à la charge de la commune.

**4 - Bilan de la rentrée scolaire**

**Effectifs** : 208 enfants inscrits à la rentrée : 74 en maternelle et 134 en élémentaire.

1 Mme Evelyne PETIT	(ATSEM : Françoise COURTIAL)	PS/MS	20+6 =26
2 Mme Florence LE GARREC	(ATSEM : Nathalie RENAUD)	MS/GS	16+7 =23
3 Mme Stéphanie GUIBERT	(ATSEM : Stéphane ROUSSIERE)	GS	25 =25
4 Mme Sonia GRUAND (L, M) et Mme Mathilde DUCASSE (J, V)		CP	22 =22
5 Mme Valérie DUPAS		CP/CE1	9+13 =22
6 Mme Anaëlle GEINDREAU		CE1/CE2	12 + 9 =21
7 Mme Lorène BOMPOIL		CE2/CM1	12 + 10 =22
8 M Vincent CORDIER		CM1/CM2	12 + 12 =24
9 Mme Laurence MATTEI		CM1/CM2	12 + 11 =23

2 accompagnantes pour 4 élèves en situation de handicap (AESH) interviennent à l'école : Mmes Laurence HETTINGER et Jacqueline LEROUX.

Nous accueillons aussi une intervenante en anglais présente à l'école tous les jeudis : Madame Caty STRAIT, elle est américaine.

Nous sommes toujours en attente d'une personne en service civique.

Questions des parents :

- Qu'est-il envisagé à la rentrée prochaine concernant le rythme scolaire ( 4 jours ou 4 jours et demi ) ?

→ La mairie a acté la décision de ne pas changer le rythme de l'école durant tout le mandat .

### **Modalités de communication avec les familles**

Quelles sont les demandes réelles des parents vis-à-vis de la communication des enseignants ?

Les parents souhaitent être informés rapidement lors d'événements exceptionnels qui pourraient nécessiter un échange familles-école : lors du dernier attentat, ils auraient souhaité savoir ce qui a été fait dans toutes les classes. Une communication a finalement été faite. L'école sera vigilante afin de communiquer dès que nécessaire auprès des familles. Attention parfois à certaines familles qui sous couvert d'échanges ou de communication, sont plus dans la demande de justification d'ordre pédagogique.

Les enseignants communiquent déjà sous différentes formes : cahiers de vie en maternelle, cahier multi média via Eprimo, cahiers de liaison.

Nous remettons ci-dessous l'adresse de notre site: nous essayons de l'alimenter régulièrement mais parfois le temps nous manque !

Site de l'école : <https://ecoleprimaireastrolabe-lepallet.e-primo.fr/>

Les parents ont une page dédiée sur ce site. Ils peuvent passer par l'école pour transmettre les informations afin de renseigner leur propre page.

## **5 – Présentation du RASED et des APC (Activités pédagogiques complémentaires)**

### **RASED : Les grands axes qui définissent le champ d'intervention des personnels RASED :**

Dispositif de l'Éducation Nationale, le RASED dispense des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté avec une priorité sur le cycle 2. Ces aides sont de nature pédagogique, psychologique et relationnelle. Le travail spécifique des membres du RASED est complémentaire à celui des enseignants dans les classes. Ce partenariat permet d'élaborer en équipe des aides adaptées aux difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux exigences scolaires. L'équipe du RASED intervient également sur des actions de prévention de remédiation, etc. Piloté par l'IEN, le RASED est également l'une des composantes du Pôle Ressource.

Célia PINHO-REIS, psychologue Education Nationale, intervient auprès d'élèves rencontrant des difficultés cognitives, psychologiques ou relationnelles, et les enfants en situation de handicap.

Fredérique PREVOST : Intervention pour des difficultés durables dans les apprentissages de la GS au CM2. Travail avec des élèves en groupe.

Fabienne RABY : Intervention pour des élèves inhibés, débordants ou qui ne parviennent pas à entrer dans les apprentissages.

### **Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Les APC ont lieu hors temps scolaire pour des groupes restreints d'élèves. Une proposition est faite par l'enseignant aux familles qui acceptent ou refusent l'atelier. Les activités proposées ont pour objectif la consolidation des apprentissages fondamentaux (renforcement des notions, méthodologie, aide à la réalisation des devoirs).

Les créneaux retenus sont les suivants selon les enseignants : lundi, mardi ou jeudi de 16h à 17h15

Attention ne confondre APC et TAP . Les TAP sont gérés par l'accueil périscolaire.

## 6- Projets et activités du premier trimestre

- **Bibliothèque municipale** : Chaque classe bénéficiera d'un atelier à partir du mois de janvier.

- Pour les PS et MS : thème du cirque avec lectures, kamishibai et comptines.
- Pour les GS et CP : découverte de l'œuvre de Laëtitia Le Saux.
- Pour les CE : le personnage de Loulou dans l'œuvre de Grégoire Solotareff
- Pour les CM : découverte de la fabrication d'une BD à partir de l'œuvre d'Astrid Bromure

- **Ateliers jeux de société dans les classes maternelles et inter-cycles** :

Des ateliers de jeux sont organisés toute l'année régulièrement dans les classes maternelles en regroupant les 3 niveaux (PS, MS et GS). Les parents sont sollicités à chacun de ces temps afin d'encadrer des ateliers. En lien avec notre projet d'école, nous avons organisé depuis l'an dernier des ateliers de jeux inter-cycles : une classe de chaque cycle forme un groupe et les jeux coopératifs sont à l'honneur. Les élèves de CM peuvent mener eux-mêmes les jeux auprès des plus petits.

- **Jardin** : Un planning a été élaboré pour toutes les classes afin que chacun puisse l'investir. Malgré une grande volonté de la part des classes maternelles de se rendre régulièrement au jardin, l'obligation d'avoir depuis la rentrée un accompagnateur adulte pour 8 enfants, empêche toute sortie spontanée. Des solutions pour palier cet obstacle sont à l'étude à l'école.

L'APE propose de faire appel aux retraités favorisant ainsi le lien intergénérationnel. Les enseignants vont réfléchir à cette proposition en terme de faisabilité et d'organisation.

- **Conseil des élèves** : 2 délégués élus par classe du CP au CM2 ou tirés au sort. Dans certaines classes, des affiches électorales ont été préparées par les candidats.

Le 1<sup>er</sup> conseil a eu lieu en octobre, 3 décisions importantes ont été prises :

- vente de gâteaux préparés par les familles de 2 classes pour une vente le mercredi midi (vente prévue en novembre annulée pour cause de Plan Vigilance Urgence Attentat activé en France)
  - une boîte à idées pour la cour élémentaire (de nouvelles idées proposées par les élèves) , un courrier a été rédigé par les délégués pour en faire la demande aux services techniques.
  - la rédaction d'un journal d'école (nom choisi par les élèves Astro-school, 1 diffusion prévue par période)
- Un prochain conseil aura lieu en novembre.

- **Eco-délégués** :

Notre école est labellisée depuis l'année dernière en développement durable ( EDD ).

2 éco-délégués tirés au sort parmi des volontaires par classe.

Les éco-délégués jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable:

- Limiter la consommation d'énergie
- Protéger la biodiversité
- Éviter le gaspillage alimentaire
- Réduire et trier les déchets
- S'unir pour engager l'école dans la lutte contre le réchauffement climatique.

De manière générale, ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique.

La mise en place sur l'école se fait progressivement. Au départ, cela concernait principalement les élèves de CM1-CM2 et nous l'avons étendu à tous les élèves d'élémentaire.

Des projets sont en cours : demande d'un composteur, changer des poubelles dans la cour.

- **Activités piscine** : les 6 classes de l'école élémentaire seront concernés par cette activité à la piscine de Vallet.

Chaque classe aura entre 10 et 12 séances à raison de 2 séances par semaine.

- les 2 classes de CM1/CM2 ont commencé en 1<sup>ère</sup> période par 5 séances et pour des problèmes de personnels auront une deuxième session entre mars et mai.
- les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 iront en décembre et janvier
- les CP et CP/CE1 en mai et juin.

Les parents peuvent être soit :

- des parents accompagnateurs (ils n'ont pas besoin de passer le test car ils ne vont pas dans les bassins)

Il n'y a pas de vérification de l'honorabilité par l'Éducation Nationale.

- des parents agréés qui vont dans l'eau. Ils doivent passer un test (auprès des Maîtres nageurs pour vérifier leur aisance aquatique). Ils doivent faire vérifier leur honorabilité par l'Éducation Nationale. Les tests sont valables 5 ans et l'honorabilité est à faire vérifier chaque année.

**-SRAV : Savoir Rouler à Vélo :** cela concerne tous les élèves de CM1 et CM2. Il consiste à travailler la maniabilité du vélo, le respect des règles de sécurité afin de devenir autonome dans ses déplacements actuels ou futurs. C'est la municipalité qui finance cet apprentissage avec le partenariat de l'association Cap Nature. Celui-ci sera renouvelé tous les ans.

**-USEP :** 6 classes vont y participer cette année :

PS/MS d'Evelyne PETIT, MS/GS de Florence LE GARREC, CP/CE1 de Valérie DUPAS, CP de Mathilde DUCASSE et Sonia GRUAND et CM1/CM2 de Laurence MATTEI et de Vincent CORDIER. Une subvention de 70€/classe est demandée à la mairie. Celle-ci contribuera à la dépense des transports. Chaque classe participante aura 2 ou 3 rencontres au cours de l'année. Les parents participent en payant une partie de l'adhésion à la FAL (donnant droit ensuite à la possibilité de s'inscrire à d'autres activités proposées par la FAL), le reste étant pris en charge par la COOP de l'école.

**-Intervenante anglaise :** Mme Caty Strait, américaine.

Elle sera présente les jeudis à l'école jusqu'aux vacances de printemps. Elle interviendra dans toutes les classes. C'est sa deuxième année en France en tant qu'assistante, elle a donc l'habitude d'encadrer des élèves.

**- Projet de l'année :** Le tour du monde d'Astrolabe qui sera certainement fait sur 2 ans.

**- Les sorties des périodes 1 et 2 :**

•Pour la classe CE2-CM1 : sortie sur le thème de Raconte-moi le patrimoine du Pallet avec Mme Fleur Suteau intervenante du Musée du Vignoble.

•Ecole dehors pour la classe de CE1-CE2 ( sorties prévues 1 fois par mois )

**-Questionnaire d'auto évaluation sur le harcèlement.**

C'est un questionnaire fourni par l'Education Nationale pour établir un état des lieux des ressentis des élèves sur le climat scolaire, il s'adresse aux élèves à partir du CE2. Les enseignants concernés ont préparé en amont leurs élèves pour la passation de ce questionnaire. Les parents d'élèves concernés ont été prévenus de la tenue de ce questionnaire. A ce jour, sur les 3 classes qui ont déjà passé ce questionnaire, nous avons eu un retour de 3 élèves qui ont coché les cases « souvent » ou « très souvent » à certaines questions. Nous restons donc très vigilants et nous pouvons redire aux enfants de ne pas hésiter à nous informer des situations problématiques dont ils peuvent être les victimes ou les témoins.

**-Les Portes ouvertes :** on revient à la formule du samedi matin : le 17 février 2024 de 10h à 12h.

**-Le cross de l'école** aura lieu le mercredi 17 avril avec l'association « Road to handisport ».

**-La fête d'école** aura lieu cette année le samedi 22 juin 2024.

## **7 - Bilan financier des projets et activités 2022-2023**

L'année scolaire 2022-2023 a été la deuxième année de notre projet Nature.

L'APE a versé à l'école 2000€.

Les subventions municipales pour les sorties et le cinéma de l'année 2023 sont de 3117,52 € .

**Les dépenses répertoriées ci-dessous prennent en compte toutes les sorties et activités réalisées durant l'année 2022-2023 .**

<i>Sorties/activités</i>	<i>Financement mairie</i>	<i>Financement APE</i>	<i>Financement COOP école</i>	<i>Participation des familles</i>	<i>Coût total</i>
<b>Cotisation OCCE et assurance</b>			580,20 €		580,20 €
<b>Interventions Tamara Milville</b>			2154 €		2154 €
<b>Cinéma Le Cep</b>	292,52 €	200 €	62,48 €		555 €
<b>Cep Party</b>		996 €			996 €
<b>Visites et sorties</b>	2885,40 €	804 €	100,60 €		1839 €
<b>Transports</b>					1951 €
<b>USEP</b>			109,20 €	534 €	643,20 €
<b>Activités pédagogiques (cuisine, achats de matériels...)</b>			411,26 €	84 € 873 € (photos)	1368,26 €
<b>Totaux</b>	3177,92 €	2000 €	3417,74 €	1491 €	10086,66 €

L'APE souhaitait avoir un retour précis sur l'utilisation de l'argent donné à l'école : grâce à ce tableau c'est chose faite. Une décision collégiale concernant les dons faits à l'école sera donc prise ultérieurement à la lumière des éléments apportés ce jour. Aujourd'hui les décisions actées par l'APE sont d'offrir un livre à chaque enfant de l'école, d'organiser la vente de torchons et futas (vente déjà effectuée et réussie) et de refaire un bal masqué en février.

Les enseignants souhaitent ajouter en plus de ce tableau que les interventions de Tamara qui ont eu lieu pendant 2 ans ont été rendues possibles grâce au don exceptionnel fait par l'Amicale Laïque du Pallet de 4500€ lors de sa dissolution. Cette année au vu des comptes actuels de la coopérative scolaire et de l'importance pour l'équipe enseignante de proposer aux familles des sorties riches, variées et gratuites, chaque classe aura un budget de 400€ au lieu des 935€ de l'année dernière.

Afin de récolter des fonds supplémentaires, les enseignants organiseront cette année une vente de chevalets de recettes de cuisine en janvier.

## **8 - Travaux importants effectués en 2023 et travaux demandés en 2024.**

### **Travaux réalisés en 2023**

<b>Cour maternelle</b>	Installation des récupérateurs d'eau.
<b>Cour élémentaire</b>	Enduit du mur d'enceinte de la cour élémentaire. Enduit sur mur à côté de la bibliothèque. Installation d'un banc autour de l'arbre d'entrée.
<b>Classes</b>	Installation d'étagères dans le local entre les classes 24 et 25.

### **Travaux demandés pour 2024**

<b>École</b>	Réaménagement des cours (Transformation des parterres - végétalisation, plantation d'arbres). Création d'un espace nature dans la cour élémentaire.
	Installation d'un téléphone dans le couloir de maternelle afin de permettre de contacter rapidement les parents en cas de besoin. – depuis 2021
	Repeindre le pignon bâtiment maternelle dans la cour élémentaire.

## 9 – Temps périscolaires

Questions des parents :

**Restauration scolaire : pénurie de certaines denrées, quantités insuffisantes, repas servis tièdes, menus trop complexes, bruit et utilisation de serviettes en tissu :**

→ Le système de self entraîne des possibles désagréments. Il peut arriver parfois que le choix pour le dessert ou l'entrée ne soit plus possible pour les enfants qui passent en dernier ; il peut arriver si l'enfant mange son entrée en premier que son plat commence à refroidir.

Concernant la température des plats chauds, elle est contrôlée pendant tout le service. Un bain-marie permet de maintenir au chaud les aliments servis, il n'est pas possible que le plat soit froid au moment du service. La mise en disposition de micro-onde n'est pas envisageable dans un restaurant scolaire.

Le fait qu'un enfant n'ait pas de dessert ne s'est jamais produit, Constance Hérisson ne comprend pas la question. La famille en question peut revenir vers les services pour une réponse personnalisée.

Pour les quantités, nous venons de questionner tous les animateurs. Nous proposons de rétablir le « RAB » pour les enfants qui mangent davantage. Cela convient-il aux familles ? Attention, si l'enfant ne souhaite pas manger son entrée et son dessert, il se peut qu'il ait encore fin à la fin du repas. La municipalité n'est dans ce cas, pas responsable.

De même, les quantités de pain disponible sont revues à la hausse pour les « gros mangeurs » qui le souhaitent.

Les menus ont été abordés en conseil d'école et en comité consultatif. Nous avons demandé à la diététicienne de simplifier les menus.

La pose de panneaux phoniques a eu lieu l'année dernière. Elle diminue légèrement le bruit. Le seul moyen efficace de réduire le bruit est de diminuer le nombre d'enfants présents simultanément mais ce n'est pas possible actuellement.

Concernant la possibilité d'utiliser des serviettes en tissu fournis par les familles, cela peut effectivement être discuté.

**Accueil périscolaire :**

**Est-il possible d'apporter plus de variétés au goûter ? Un peu moins de pain et un peu plus de fruits secs, fruits de saison, fromage...**

→ Les menus des goûters sont réfléchis en fonction des menus du restaurant scolaire. Nous proposons en priorité du pain afin d'éviter l'achat de gâteaux industriels. Nous sommes convaincus qu'il est plus sain pour les enfants d'avoir du pain. Avec celui-ci, des fruits ou un laitage sont servis. Le fromage et les fruits secs sont proposés de manière exceptionnelle car moins apprécié des enfants et plus onéreux. Pour rappel, le goûter est offert par la collectivité.

**Pourrait-il y avoir plus de projets sur les temps périscolaires ?**

→ C'est en cours, nous préparons actuellement le spectacle de fin d'année en réalisant les décors avec les enfants. Les grands ont profité de l'atelier boîte en carton. Les TAP répondent à cette demande également.

**Pourquoi les PS et MS n'ont-ils pas de TAP ?**

→ Afin d'éviter de solliciter les enfants de manière excessive, les temps de jeux libres apportent autre chose aux enfants. Ce sujet pourra être abordé dans l'organisation de la rentrée prochaine. Est-ce une demande groupée ou d'une seule famille ?

**Serait-il possible d'avoir un trombinoscope avec les prénoms des animateurs ?**

→ Si les familles souhaitent avoir un retour sur le temps méridien ou périscolaire, il faut s'adresser à Aurélie COUTURIER ou Constance HERISSON.

Une vidéo va être finalisée prochainement pour montrer le déroulement du temps méridien aux familles. Un trombinoscope pour le temps méridien arrive sur le portail famille d'ici quelques jours.

Pour l'accueil périscolaire, vous pouvez échanger avec les équipes sur place et leur demander leur prénom, tous seront ravis de vous le communiquer.

**Les grandes sections ont un temps calme sur tapis obligatoire. Pouvez-vous laisser les enfants qui ne dorment pas avec un livre ?**

→ Question à poser à titre individuel, les GS sont répartis en 3 groupes. L'idée est que le cerveau puisse se reposer. Proposer un livre remet l'enfant dans une condition d'apprentissage et ne permettrait pas à ceux

qui pourraient s'endormir de le faire. C'est donc possible mais de manière individuelle suite à un échange avec la famille.

Serait-il possible d'avoir un parking pour les vélos plus grand et accessible aisément en dehors des heures d'ouverture de l'école ?

→ L'installation est prévue dans la réflexion menée pour l'agrandissement de l'accueil périscolaire. Le délai n'est pas connu pour l'instant.

**Le transport scolaire**

Est-ce que des circuits de vélobus sont imaginés pour les prochaines années ? et avec des vélobus (ex: woodybus) soit 8 enfants par véhicule ?

→ Le transport scolaire est organisé par la région. La commune n'a pas cette compétence.

**Message de la mairie aux familles:** Il est important que chacun puisse solliciter les services en cas de besoin et de ne pas attendre le conseil d'école. Nous sommes conscients que des dysfonctionnements peuvent survenir et souhaitons améliorer la qualité du service. Il est dommage d'attendre le conseil d'école pour des questions d'une importance haute telle que les quantités servies aux enfants ou si un plat n'est pas servi chaud. De plus il sera plus facile de répondre de manière individuelle à une famille, puisque nous pourrons retrouver le jour où les faits ont eu lieu.

## **10 - Compte rendu des exercices d'évacuation incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

**Exercice incendie :** 1<sup>er</sup> exercice réalisé le 20 septembre 2023 en présence de M. MENANTEAU et GOUEDARD des services techniques.

Évacuation de tous les élèves entre 30 secondes et 1 minute 30 aux points de rassemblement prévus.

Conclusions de l'exercice :

Les élèves sont particulièrement bien préparés à cet exercice et tout se passe dans le calme même pour les PS dont c'était le premier exercice.

**PPMS :**

-L'exercice « risques majeurs » a eu lieu le 12 octobre, dans un cadre départemental : les élèves étaient prévenus ainsi que les familles.

Cellule de crise activée en 5'. Confinement de tous réalisé en 5' environ. Opérations de comptage réalisées en 15'.

Conclusions de l'exercice :

Le signal a été entendu dans toutes les classes. Chacun connaissait son rôle.

Le périmètre de confinement est beaucoup plus adapté après avoir été revu suite à l'exercice de l'an dernier.

-L'exercice alerte-intrusion aura lieu avant les vacances de Noël.

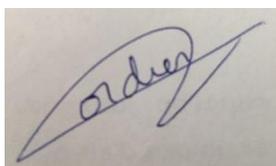
### **Fin du conseil d'école à 20 h 40**

**Calendrier des prochains conseils d'école**

**Mardi 19 mars 2024 et mardi 11 juin 2024 de 18h30 à 20h30.**

La (le) secrétaire de séance

M. Cordier, enseignant



Le Président du Conseil d'école

Mme GRUAND, directrice

